

# LE J JOURNAL

## *Bulletin municipal*

Chef de publication : Martine Baudin  
Rédaction : Martine Baudin,  
Messaouda Perthus, Jean-Michel Sari  
Maquette : M. Perthus  
Tirage : Procopy



Pour mieux connaître notre village  
Découvrez sur internet  
Le site de la commune de Berville :  
[www.berville95.fr](http://www.berville95.fr)

**N° 15 - JANVIER 2016**

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur, santé, réussite et prospérité pour 2016.

L'année 2015 a été marquée par des choix et des orientations importants.

Nous avons rejoint la Communauté de Communes Vexin Centre, beaucoup plus homogène que la nouvelle configuration de la Communauté de la Vallée du Sausseron qui intègre trois communes urbaines de la vallée de l'Oise, et devient la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, en référence à l'ancienne communauté de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes dont elles sont issues.

Nous vous présentons largement, dans les pages de ce bulletin, les services qui nous sont proposés. Nous vous invitons à en prendre bien connaissance et à en disposer pleinement.

Autre dossier important : l'élaboration du plan local d'urbanisme. Nous en sommes au stade de l'analyse de l'existant et du diagnostic environnemental, établi en collaboration avec le Parc naturel régional du Vexin français et la Direction Départementale des Territoires. Les premières conclusions font état d'un environnement bien préservé et d'une grande qualité paysagère, deux éléments qu'il convient de sauvegarder et mettre en valeur.

Nous sommes dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu. La réduction des dotations de l'état, annoncée par les médias, est bien réelle. Si on y ajoute la mise en place de réformes couteuses, pour la première fois dans une aussi importante mesure, nous nous trouvons contraints, dans la mise en œuvre de nos projets, par les aspects financiers.

Nous avons le plaisir de voir que la vie du village est toujours très riche autour de l'école, la bibliothèque, les associations, les commissions communales et plus particulièrement le CCAS.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication qui contribue grandement à la qualité de vie de notre village !

Martine Baudin.



## **Sommaire :**

**P. 2 :**  
**Travaux , Budget.**

**P. 3 :**  
**Urbanisme.**

**P. 4 - 6 :**  
**Communauté  
de Communes.**

**P. 7- 11 :**  
**Vie du Village.**

**P. 12-13 :**  
**Berville Animation.**

**P. 14 :**  
**Running club  
de Berville 95.**

**P. 15- 16 :**  
**Berville Flash.**

# Travaux

## Voirie communale :

La réfection de la route d'Hénonville sera inscrite dans le prochain programme de la communauté de communes ainsi que le rebouchage des nids de poule sur les autres routes.

## Locaux communaux :

Une ventilation mécanique contrôlée (VMC) a été installée dans la salle communale. En effet, compte tenu de sa situation, cette pièce était humide et dégageait une désagréable odeur de moisi.

## Ecole :

Après réfection des murs et du plafond, la classe de la directrice a été repeinte et les stores ont été changés.

## Assainissement autonome :

La deuxième tranche de réhabilitation des assainissements individuels est engagée. Une quarantaine d'habitations a bénéficié d'une étude opérationnelle dans ce cadre. Les travaux seront engagés prochainement pour les propriétaires ayant signé leur convention travaux. Si vous êtes concernés par la mise aux normes de votre installation et n'avez pas encore fait établir votre étude préalable, contactez rapidement le syndicat intercommunal d'assainissement autonome : 14, rue du Heaulme à Marines, 01 30 39 65 31.

## Maison 24, rue d'Heurcourt :

Différentes options d'aménagement ont été étudiées mais la commune est fortement contrainte dans ses choix par les possibilités financières.

## Plan local d'urbanisme :

La loi ALUR du 24 mars 2014 ayant déclaré la caducité des plans d'occupation des sols, le conseil municipal a décidé fin 2014 l'élaboration d'un plan local d'urbanisme. Afin d'optimiser le coût de cette opération, un groupement de commandes avec la commune de Moussy a été mis en place et le bureau d'études Simon-Genin a été missionné pour sa réalisation.

La direction départementale des territoires du Val d'Oise et le Parc Naturel du Vexin Français nous assistent et nous conseillent.

La phase « diagnostic et analyse de l'état initial de l'environnement » est en cours et sera finalisée d'ici fin février. L'étape suivante sera l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) . Une réunion publique aura lieu en cours de projet et avant enquête publique.

Un registre est à votre disposition en mairie afin de consigner vos remarques ou questions par écrit. Vous pouvez également adresser un courrier en mairie.

# Budget

Le budget 2015 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à 234 484.98 € pour la section de fonctionnement 124 344.93 € pour la section d'investissement.

Après réflexion et débat lors des commissions finances et au sein du conseil municipal, la décision prise fut de ne pas augmenter la pression fiscale. Ainsi, les taux communaux d'imposition des trois taxes directes sont restés inchangés pour 2015:

- 6,28 % pour la taxe d'habitation,
- 11,23 % pour la taxe foncière bâti,
- 49,54 % pour la taxe foncière non bâti.

Les dépenses de fonctionnement de la commune sont stables mais :

- La mise en place d'activités périscolaires à la charge des communes, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2014, s'avère coûteuse.
- La réduction des dotations globale de l'état annoncée « dans les médias » s'accroît.
- Les taux de subvention du département et de la région Ile de France pour les travaux d'investissement diminuent. Par exemple, pour les travaux dans l'école, le taux de subvention départementale est passé de 75 à 35 %.
- L'instauration en 2012 du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), consistant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres intercommunalités et communes moins favorisées, s'est traduite par un prélèvement de 11 050 euros en 2015 pour notre commune. Une montée progressive de ce fonds est prévue sur 5 ans mais les projections connues sont susceptibles de changer du fait de notre changement de communauté de communes.

Ces constatations vont donc entraîner un débat au sein du conseil municipal sur les choix financiers de la commune.

# Urbanisme

Les constructions à Berville comme ailleurs sont réglementées par la loi.

**Tous travaux** (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

**Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme.**

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.

Les délais sont garantis.

La liste des pièces devant accompagner le dossier est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

## Pôle urbanisme de la communauté de communes Vexin Centre

Compte tenu de l'abandon par l'Etat de l'instruction des demandes d'autorisations liées à l'urbanisme, la communauté de communes Vexin Centre a proposé à ses communes adhérentes de créer un service chargé de l'instruction des demandes d'autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, déposées par les habitants des deux territoires auprès de leurs mairies. Les coûts de fonctionnement et d'investissement sont financés par la communauté de communes. Auparavant, l'Etat mettait gratuitement les services de la direction départementale des territoires (DDT) au service des communes.

### *Missions du service instructeur*

Après le dépôt d'un dossier en mairie, ce service assure l'instruction réglementaire des demandes de permis de construire, de démolir, d'aménager et de déclarations préalables de travaux, l'assistance technique des communes et la veille juridique.

Chaque dossier est instruit au vu des dispositions du Plan d'Occupation des Sols (POS) . Après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et du service instructeur, un projet d'arrêté est proposé à la signature du maire.

Dès que la déclaration d'achèvement des travaux est déposée en mairie, le pôle urbanisme contrôle la conformité des travaux sur site et prépare les décisions afférentes.

Le contrôle de conformité des travaux issus des permis de construire, des demandes préalables de travaux et de la préparation des décisions y afférant sont assurés par le service.

### *Constataions des infractions pénales et police de l'urbanisme*

Le service instructeur peut préparer des arrêtés interruptifs de travaux à soumettre à la signature du maire. **Des agents assermentés et commissionnés par les maires ont un droit de visite; ils peuvent dresser un procès-verbal constatant une infraction qui sera transmis au Procureur de la République, avec copie au Préfet.**

#### **RAPPEL:**

**Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie (Permis de construire / de démolir, autorisation de travaux /de clôture...)**

### **Vidange des fosses septiques**

*Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.*

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie **avant le 30 mars**.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits,

la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.



# Communauté de communes Vexin Centre

Président : Michel Guiard, maire de Boissy l'Aillerie

1, route de Rouen 95450 Vigny. Tel : 01 30 39 23 34. <http://www.ccvexincentre.fr/>

Les communes d'Auvers sur Oise, Butry et Valmondois ayant intégré la communauté de communes de la vallée du Sausseron, notre commune a choisi de rejoindre la communauté de communes Vexin Centre (CCVC). Le choix du conseil municipal a été motivé par deux principales raisons : les communes de la CCVC sont davantage inscrites dans le tissu rural auquel nous sommes attachés et notre commune est liée à Haravilliers par un regroupement pédagogique intercommunal, en place depuis une dizaine d'années qui a fortement uni nos 2 villages. Dorénavant, l'utilisation des services à l'enfance ( accueil périscolaire, centre de loisirs et crèche) sera facilitée.

La communauté de communes Vexin Centre (CCVC) a été créée en 2013 suite à la fusion des communautés de communes du Val de Viosne, des 3 vallées du Vexin et du plateau du Vexin. Avec notre intégration en janvier 2016, la CCVC regroupe 35 communes. Sa population est de 23 850 habitants et représente 19% du territoire du Val d'Oise. Elle est présidée par monsieur Michel Guiard, maire de Boissy l'Aillerie.

Sa fiscalité diffère de celle de la communauté de communes de la vallée du Sausseron (fiscalité professionnelle unique) : il s'agit d'une fiscalité additionnelle c'est à dire que la CCVC fixe ses propres taux de taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution foncière des entreprises et taxe professionnelle de zone pour la ZAC de la Richarderie à Marines et du Bord'haut à Vigny et en perçoit le produit.

## ***Ses compétences sont principalement :***

- Le développement économique de la communauté,
- La voirie et les chemins,
- L'aménagement du territoire, les transports,
- La petite enfance, l'enfance, le développement d'actions pour les adolescents,
- La communication.

## ***Le développement économique de la communauté.***

Le rôle de la CCVC est d'étudier, créer, aménager, gérer et entretenir toute nouvelle zone d'activités économiques. Deux parcs d'activités économiques relèvent de la communauté : le parc de la Richarderie à Marines et celui du Bord'haut de Vigny.

La CCVC participe au maintien, au développement et à la promotion de commerces et des services publics de proximité.

## ***La voirie et les chemins.***

La CCVC gère la construction et l'entretien du domaine public routier constitué des voiries d'intérêt communautaire c'est-à-dire les voies qui assurent une liaison entre les communes de la communauté ou vers des communes extérieures à celle-ci. Elle aménage et entretient des chemins ruraux par voie de convention avec les communes de la communauté, le conseil général, le Codérando 95, et le Parc Naturel Régional du Vexin.

## ***L'aménagement du territoire, les transports.***

Elle acquière et constitue des réserves foncières destinées aux activités et équipements communautaires.

La CCVC est membre du syndicat dénommé « Val d'Oise numérique » qui a en charge la mise en place du très haut débit internet par le déploiement de la fibre optique sur notre territoire. L'objectif est la fibre pour tous les Valdoisiens à l'horizon 2020.

La CCVC développe le transport à la demande sur le territoire.

Elle instruit les permis de construire.

## ***La petite enfance, l'enfance, le développement d'actions pour les adolescents.***

Pour la petite enfance (moins de 6 ans), la compétence de la communauté est le développement des modes et lieux de garde et d'accueil, assistantes maternelles, crèches, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), relais d'assistante maternelles (RAM), et haltes garderies.

Pour l'enfance (de 3 à 12 ans), la communauté développe des lieux d'accueil, des centres de loisirs sans hébergement, pour les mercredis (hors temps scolaires) et vacances.

Elle n'oublie pas les adolescents avec la maison de l'adolescent, l'antenne de la mission locale et l'espace loisirs et culture de Marines.

## ***La communication.***

Le site internet [www.ccvexincentre.fr](http://www.ccvexincentre.fr) et la diffusion du magazine Vexin Centre Infos permettent aux habitants de connaître les actions de la communauté dans tous les domaines évoqués ci-dessus.

# Communauté de communes Vexin Centre

## Le transport à la demande (TAD)

En complément des lignes de bus qui desservent déjà le territoire, le syndicat des transports d'Ile de France (STIF) et la CCVC propose un transport public à l'aide de petits véhicules dont l'itinéraire et les horaires varient en fonction des réservations.

Il offre la possibilité aux habitants de la CCVC de se déplacer **sur réservation** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, sauf jours fériés pour un coût de 5 à 8 €.

Exemples d'utilisation :

Vous rendre à un rendez vous à l'hôpital ou à la clinique, prendre collectivement le train ou le RER, effectuer des courses pour les moins valides.

**Contact TAD Julien Nogent** Téléphone : 07 87 11 75 92

## Portage des repas avec l'association DOMI VIE

**Plus qu'une prestation de repas livré à domicile, DOMI VIE permet un lien journalier, une visite, une écoute, un accompagnement...**

En mars 2013, la Communauté de Communes Vexin Centre a signé une convention avec l'association DOMI VIE pour le portage de repas à domicile.

Que vous soyez âgé, provisoirement fatigué, seul, dépendant, que vous ne puissiez pas ou plus cuisiner, l'Association DOMI VIE vous apporte une aide de qualité ponctuelle ou permanente en livrant vos repas à domicile. Les menus sont adaptés aux besoins en fonction des goûts ou des exigences médicales (diabète, cholestérol, sans sel ...).

DOMI VIE-5 rue de Montgeroult -95850 Cormeilles en Vexin  
Tél. : 01 34 66 44 88 - [www.associationvie.fr](http://www.associationvie.fr)

## Maison de l'adolescent et du jeune adulte : PassAge

**Lieu d'accueil gratuit pour les jeunes de 13 à 25 ans.**

A l'écoute des adolescents à partir de 13 ans seuls ou accompagnés, des jeunes adultes jusqu'à 25 ans, de leur famille.

Confrontés à des problèmes personnels, enjeux familiaux, difficultés scolaires, questionnements sur la santé en général...

**Comment ?**

Sans rendez-vous, l'accueil est assuré par un travailleur social et / ou un(e) infirmier(e).

**Pour ?**

Les petits soucis, les grandes difficultés, les projets, les doutes et les questions, Accompagner si besoin l'orientation vers une prise en charge extérieure.

**Quand ?**

Chaque mardi de 16 heures à 18 heures.

**Contact et renseignements :**

10 bis boulevard Gambetta 95640 Marines  
Tél. : 01 30 17 42 05 Courriel : [passage@ch-pontoise.fr](mailto:passage@ch-pontoise.fr)

## Vexin cENTR' aide.fr

En ce début d'année, la CCVC lance une plateforme internet de mise en réseau des habitants et des acteurs locaux (aux collectivités et aux associations) qui peuvent ainsi étendre leur présence sur notre territoire).

Ce site internet d'annonces gratuites d'aide et de partage est dédié aux habitants de la Communauté de communes Vexin Centre.

Vous pourrez déposer vos annonces en ligne en un seul clic et rencontrer vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin...), vos compétences (techniques, manuelles...), échanger vos objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire ou encore rechercher un ou une baby-sitter, vendre et acheter des objets, demander un coup de main pour le bricolage ou encore trouver des solutions de covoiturage.

<http://www.vexincentraide.fr>

# Communauté de communes Vexin Centre

## Enfance :

### Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistantes maternelles indépendantes et des parents.

C'est un lieu d'écoute, d'information, de dialogue et de rencontre; il permet aux assistantes maternelles d'obtenir des informations concernant le métier d'assistantes maternelles, l'agrément, le statut de l'assistante maternelle.

C'est aussi une mise en relation avec les parents, des temps de rencontres avec d'autres assistantes maternelles, des animations (accueils-jeux) avec les enfants.

Les parents peuvent obtenir des informations (en prenant rendez-vous) lors des permanences administratives concernant les différents modes d'accueil, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, des conseils pour toutes les démarches administratives, une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Adresse : 10 bis, boulevard Gambetta. 95640 Marines,

Tél. : 01 30 39 68 77, Mail: ram.marines@wanadoo.fr

### Crèche « les Pit'Chouns » d'Haravilliers :

La nouvelle crèche d'Haravilliers gérée par l'association « les lutins du Vexin », ouverte en mars 2014, a une capacité de 30 berceaux.

Adresse : 26 bis rue de la Mairie 95640 Haravilliers,

Tél : 01 34 40 52 93, Mail : crechepitchouns.haravilliers@orange.fr.

D'autres crèches existent sur le territoire de la CCVC dont « les Moussaillons » à Marines (30 places), « le Lapin Blanc » à Boissy l'Aillerie (18 places), la crèche parentale « le Chat » au Perchay (16 places) et « les P'tis Amis de Seraincourt » à Seraincourt.

### Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) :

Le lieu d'accueil enfants/parents est ouvert (gratuitement) à tous les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un adulte familial (mère, père, grands-parents, etc...). Les futures mamans sont aussi les bienvenues.

Ce lieu permet de jouer avec son enfant, rencontrer d'autres parents, préparer son enfant à l'école maternelle, favoriser les échanges de son enfant avec d'autres enfants et aussi avec d'autres adultes.

Divers lieux et horaires sont proposés dans la CCVC : à Marines au sein de l'hôpital (le lundi), à Chars dans une salle à côté de la mairie (le jeudi), à Boissy l'Aillerie dans la salle polyvalente derrière la mairie un mardi sur deux), à Cormeilles-en-Vexin près de la mairie (un mardi sur deux en alternance avec Boissy).

### Accueil de loisirs « la Ronde » d'Haravilliers :

Egalement géré par « les lutins du Vexin », il accueille les enfants avant l'école à partir de 7h 30 et après la classe jusqu'à 19h ainsi que les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Les autres centres de loisirs sont « la Chamallerie » à Marines (également géré par les lutins du Vexin), « les Petites Canailles » à Boissy l'Aillerie.



# Vie du Village

## Programme de gestion écologique de nos espaces publics : objectif « ZERO PHYTO ».

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit, au 01 janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides) sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Cette même loi interdit la vente de ces produits en libre service aux particuliers au 01 janvier 2017 et leur utilisation dans les jardins privés au 01 janvier 2019.

Seuls les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

### Objectifs.

Protéger les ressources en eau, la qualité de l'air, préserver la santé publique, les équilibres naturels et restaurer la biodiversité.

### Vous aussi, jardinez sans pesticides !

Pour jardiner sans pesticides, nous vous conseillons quelques aménagements, sources de multiples bénéfices pour votre jardin : des abris à insectes, un point d'eau, des haies fleuries, des fleurs en toute saison...

- ◆ Paillage : il limite fortement le développement des herbes folles et l'évaporation de l'eau. Vous pouvez utiliser des résidus de tontes séchés, des copeaux de bois, de la paille...
- ◆ Désherbage : vous pouvez utiliser un couteau ou un sarcloir pour extirper les indésirables avec leurs racines. L'eau bouillante est aussi très efficace contre les plantes vivaces installées depuis longtemps.
- ◆ Tonte : tondu à 6 ou 8 cm, votre gazon sera mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Vous pouvez laisser s'installer les pâquerettes, les pissenlits... qui régaleront les abeilles butineuses.
- ◆ Herbes : coquelicots, pissenlits, orties, bourrache, camomille... ces herbes sont indispensables pour la biodiversité et savoureuses dans vos plats cuisinés.
- ◆ Potager : vous pouvez alterner les cultures en évitant de planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années de suite. Ainsi, vous éviterez les maladies et les attaques d'insectes.
- ◆ Fruitiers : choisissez des variétés locales, souvent plus résistantes.

### La commune est déjà engagée dans le programme « zéro'phyto ».

Cela fait déjà une dizaine d'années que la commune s'est engagée dans la démarche « zéro phyto », en accord avec notre prestataire d'entretien des espaces verts, en limitant fortement l'emploi des herbicides. Depuis cette année, la commune ne les utilise plus.

Avec un bureau d'études missionné par le syndicat mixte d'études et de réalisation du contrat de la vallée du Sausseron (SMERCVS) pour toutes les communes adhérentes, une réflexion a été engagée pour la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.

Les principales préconisations sont :

- Les 12 passages annuels pour tonte de la place du village, terrain de jeux, trottoirs... seront conservés mais les tontes sur les talus espacées.
- Les allées du cimetière seront enherbées et tondus ras, les abords de l'église nettoyés.
- Les tilleuls de la place du Carouge seront conduits en taille plus libre.



### Printemps 2015

Balade dans Grisy-les-Plâtres à la découverte de la végétation spontanée et des plantes « sauvages » ainsi que leurs usages alimentaires ou médicinaux.

# Vie du Village



A l'occasion du centenaire de la « grande guerre », une exposition itinérante décrivant la vie des animaux engagés dans ce combat sera présentée dans la salle communale d'Haravilliers du **4 au 8 avril** et s'achèvera par une représentation de la pièce « la grande Buée » le 9 avril. Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.



Une mitrailleuse française au dos d'un Mulet

Französische Mitrailleur werden von Maultieren transportiert

## EXPOSITION L'ÂNE EN GUERRE ET AUTRES ANIMAUX SOLDATS

La semaine du 04 au 08 avril 2016  
à Haravilliers

Inscrite dans le cadre du projet départemental *Vivre entre le front et Paris, la Grande Guerre dans l'actuel Val d'Oise*, cette exposition est labellisée par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Elle décrit la vie au front sous l'angle des animaux engagés durant la Grande Guerre. Les ânes ravitaillent les Poilus, les chevaux combattent en première ligne, les mulets sont les auxiliaires indispensables des artilleurs. Les pigeons voyageurs assurent la transmission des courriers. L'armée française enrôle 15 000 chiens, notamment pour secourir les blessés sur les champs de bataille.

Des « parcours enquêtes » pour les élèves de primaires et du collège seront organisés.

**Venez nombreux !!!!!**

## REPRESENTATION A HARAVILLIERS DE « LA GRANDE BUEE » LE 09 AVRIL 2016 Par la troupe du théâtre de la Vallée Mise en scène par Gérold Schumann

*La grande Buée* de René Fix est un spectacle théâtral et musical qui s'attache, à l'entrée de la Grande Guerre, au destin de quatre femmes au sein de leur petite communauté de lavandières.

Accompagnées au son de l'accordéon, ces quatre femmes interprètent de grands airs musicaux de l'époque comme *La valse brune* ou *Le temps des cerises*. C'est toute une époque en musique qui vit autour de ce lavoir, dérisoire agora où se livre la plainte douloureuse ou joyeuse d'un « petit peuple », plus conscient que jamais de se trouver face à un drame qui ne l'épargnera pas.



Construite autour de la mise en avant du patrimoine, la pièce intègre **des données locales historiques** et cherche ainsi à proposer un « instant inédit » au cours de la représentation.

**Une rencontre avec la compagnie aura lieu  
le 8 février à 16h**

**dans la salle polyvalente d'Haravilliers**

afin de recueillir des éléments de mémoire sur les lavoirs ainsi que sur les familles et histoires de familles datant si possible de la première guerre mondiale.

**Nous vous invitons à venir avec vos souvenirs et vos documents (photos, cartes postales, lettres...) le 8 février.**

# Vie du Village

**11 NOVEMBRE**

Quelques bervillois et les membres du conseil se sont rendus au cimetière pour se recueillir devant le monument aux morts, afin de commémorer l'anniversaire de l'armistice et de rendre un hommage à tous les morts pour la France, depuis la Grande Guerre dont c'est le centenaire.



## *Noël des enfants*



Nos jeunes bervillois se sont rendus tout d'abord au cinéma de Méru où ils avaient le choix entre deux films : la dernière production Pixar « le voyage d'Arlo » ou pour les plus grands « Pan », puis de retour dans la salle communale décorée avec soin, ils ont pu déguster un chocolat chaud accompagné de crêpes et gaufres confectionnées par les membres du foyer rural. Des chocolats ont été distribués à chaque enfant car le père Noël un peu étourdi et très pressé était passé un peu trop tôt ...

Pour les enfants absents, deux places pour le parc de loisirs « Speed Park » de Conflans Sainte Honorine ont été offertes.

## *Noël des anciens*

Le Père Noël n'a pas oublié nos seniors et il a chargé messieurs Wallard et Ancel de leur apporter de gros colis gourmands.

Ils ont accompli cette tâche avec brio.

Pensez à vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.  
Ou auprès de la mairie, de M. Wallard ou M. Ancel.



## *Un Bervillois à Waterloo*

A l'occasion du bicentenaire de la bataille de Waterloo (juin 1815), M. Guy DECOULONVILLERS, historien spécialiste des études napoléoniennes, nous communique l'histoire de Louis BONTEMPS (BONTEMS), né à Berville le 22 ou 23 décembre 1775 et ayant participé à cette bataille.

A partir de décembre 1793, Louis Bontemps mène une carrière militaire dans différents régiments, jusqu'à atteindre le grade de lieutenant, et est plusieurs fois blessé au cours des batailles.

Retraité le 28 juillet 1814, il incorpore, au retour de Napoléon au pouvoir (100 jours), le 11<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers au grade de capitaine. Blessé à la bataille de Waterloo le 18 juin 1815, il rentre à Berville le 25 août 1815. Puis, devant la gravité de ses blessures, il est transporté à l'hôtel des Invalides à Paris. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1849 et décède à l'hôpital de l'hôtel des Invalides le 11 mars 1856.

# Vie du Village

## L'école

À la rentrée, 44 élèves du CE1 au CM2 fréquentent l'école de Beruille :

\* La moitié des CE1 et les CE2 (23 élèves) sont avec Mme Aurélie Delacourt, directrice de l'école.

\* Les CM1 et CM2 (21 élèves) sont avec Mmes Marie-Laure Feugier et Virginie Robert.

L'école d'Haravilliers accueille 45 élèves de la P.S.M au CE1 :

\* Les élèves de maternelle (22 élèves) sont avec Mmes Sabine Mehanna et Sabine Bocquenet.

\* Les CP et la moitié des CE1 (23 élèves) sont avec M. Laurent Cange, directeur de l'école d'Haravilliers.

Soit un effectif de 89 élèves pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Voici quelques moments qui ont ponctué la vie de l'école mais cette liste n'est pas exhaustive.

Notons que la sortie de fin d'année au parc d'accrobranche « Aventureland » a été financée par la vente des chocolats de Noël organisée par les parents d'élèves.

### Le carnaval



L'organisation, par les parents d'élèves, d'une crêpe party costumée et dansante devient une tradition pour le regroupement scolaire. La majorité des enfants sont présents et attendent cette occasion avec impatience pour mettre leur plus beaux costumes. Un grand merci aux parents!!!!

### Nuit européenne des musées



Visite nocturne de la petite écurie



Moulages inspirés de l'antiquité exposés à Versailles

Dans le cadre du projet « La classe, l'œuvre », les élèves de l'école se sont rendus à Versailles.

- Les cours élémentaires ont participé à un atelier « vivre au temps des rois » dans la partie du château destinée aux enfants de la cour où ils ont appris à faire la révérence.

- Les cours moyens étaient dans la petite écurie, désormais galerie des sculptures et des moulages, à la recherche de la sculpture « Achille à Skyros » où ils ont participé à un atelier théâtral. Ils ont réalisé, en classe, des moulages qui ont été exposés dans la petite écurie, au pied de la statue d'Achille, à l'occasion de la nuit européenne des musées, à laquelle les parents et les enfants étaient conviés afin d'admirer les œuvres.

## Vie du Village

## L'école



*Le mois de mai dernier a été marqué par la classe découverte qui a concerné les élèves du CP au CE2. Elle a eu lieu à Saint Martin en Vercors dans un centre bien connu des enseignants où les activités ont été variées : spéléologie, randonnées et ateliers autour de la préhistoire.*



### *Spectacle de fin d'année*

*En ce dernier samedi de juin, chaque classe a présenté un petit spectacle sous la direction des enseignants. L'équipe des animateurs des temps d'activités périscolaires a exposé le travail de l'année. Les parents d'élèves ont organisé une kermesse avec de multiples animations. Après un apéritif offert par le regroupement intercommunal, cette fête conviviale s'est achevée par un repas champêtre dans le pré de l'école.*

# Berville Animation

L'assemblée du foyer rural se tiendra le 30 janvier 2016 et procédera au renouvellement d'une partie de son conseil d'Administration.

Isabelle Danel-Joncour, présidente depuis 12 ans, ne renouvellera pas sa candidature et laisse la place à une nouvelle équipe.

***Si vous souhaitez rejoindre le foyer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.***

## Programme 2016 du foyer rural

*Avec le running club de Berville, collecte alimentaire auprès des bervilleois au profit des restos du cœur avant fin mars, la fête de la Saint Jean le samedi 18 juin, la soirée Beaujolais nouveau le 3ème jeudi de novembre, le Noël des enfants du village en décembre.*

## Activités régulières du foyer rural

*Gymnastique douce le lundi de 9h15 à 10h15 avec Nicolas Sohier,*

*Danse country le mardi de 19 à 20h avec Brigitte Goron,*

*Yoga le mercredi de 19h à 20h 30 avec Mme Armelle Blouin,*

*Bibliothèque le jeudi de 16h à 19h (fermée pendant les vacances scolaires).*

*N'hésitez pas à venir essayer un cours, vous serez bienvenus!*



### Nouveau :

ouverture d'un cours de danse country le mardi de 19 h à 20 h dans la salle communale avec madame Brigitte Goron. Musiques variées - Ambiance chaleureuse et conviviale

## Fête de la Saint Jean : soirée orientale



Par une belle soirée d'été, les bervilleois se sont réunis sur la place du village pour une soirée animée en première soirée par une danseuse orientale. Après le repas (un copieux couscous), la soirée s'est prolongée par la retraite aux flambeaux appréciée des enfants, le feu d'artifice, l'embrasement du feu de la Saint Jean et s'est achevée par quelques pas de danse.

# Berville Animation

## Concert : jazz avec Gilda Solve et ses musiciens



Chanteuse de jazz américaine installée en France depuis plusieurs années, Gilda Solve possède une étonnante technique vocale qui sait se faire puissante aussi bien que douce, une grande présence scénique et beaucoup de charme. Accompagnée de Patrice Galas au piano, de Jean-Pierre Rebillard à la contrebasse et Sylvain Glevarec (habitant d'Arronville) à la batterie, elle a revisité les standards du jazz avec beaucoup d'émotion et de swing.

Malheureusement, le public était trop peu nombreux et le foyer rural a décidé de ne plus organiser le concert de la Saint Denis.

## Soirée Beaujolais Nouveau



Salle comble pour ce moment de partage et de convivialité très apprécié des berrillois, grands et petits !!!

## BIBLIOTHEQUE

**NOUVEAU** : la Bibliothèque vous accueille chaque **jeudi de 16h à 19h**.

Le prêt de livres documents et de CD est gratuit.

Tous les quinze jours, des nouveautés vous sont proposées grâce à la navette de la bibliothèque départementale.

Le prêt des livres est informatisé (près de 2000 livres ont déjà été scannés).

La bibliothèque accueille la classe des CE1-CE2 chaque jeudi matin et la classe de CM1-CM2 le jeudi après-midi tous les 15 jours.

**Au printemps, la bibliothèque organisera un troc de plantes.**

**Vous pourrez y échanger des plantes, boutures, graines ou à défaut des confitures maison et aussi emprunter des livres sur le jardin.**

# Running Club Berville 95



*L'effectif presque au complet ...*

Déjà 8 années d'existence pour le Running Club et un millésime 2015 d'abord marqué par l'annulation du « semi-marathon et des 10 kms des Sablons » organisé par le Club en raison d'importants travaux de voirie à Amblainville.... La prochaine édition aura elle bien lieu le 11 septembre prochain...

En marge des traditionnelles sorties du dimanche matin qui se déroulent toujours dans la bonne humeur, le Running Club s'est distingué dans plusieurs compétitions tout au long de la saison et la « vitrine aux trophées » s'est encore garnie de quelques coupes... Sur le plan caritatif, le « Running » a cette année encore participé au Téléthon organisé à Méru en courant en relais pendant plusieurs heures en nocturne, le but était de faire le plus de kilomètres possible afin de collecter le maximum d' Euros pour la bonne cause... Le bilan fut très positif et notre présence aura été bien appréciée des organisateurs..

Autre fait marquant de la saison, le Comité de jumelage de Méru/Borken (Allemagne)/ Isabelin (Pologne) organisait en octobre dernier un déplacement en Pologne et nous avons eu l'honneur de le représenter à sa demande lors du Marathon (42,195 kms) organisé par les hôtes Polonais à cette occasion. La course s'est déroulée dans des conditions climatiques très difficiles mais tout le monde a bien terminé l'épreuve. Là encore la performance et la convivialité des Bervillois a été saluées par le Comité, les Allemands et les Polonais... Cela restera un excellent souvenir... Les principaux déplacements prévus pour cette année seront le Trail d'Erquy (Côtes d'Armor) fin avril et le Marathon de Dublin (Irlande) en octobre...

L'Association sportive qui compte désormais 45 coureurs venant de toute la région (jusque Beauvais...) espère attirer plus de Bervillois dans ses rangs pour pratiquer ce sport dont les bienfaits sur la santé sont définitivement prouvés, ainsi que pour partager de bons moments de convivialité.

Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année de la part du R.C. BERVILLE 95...

## **Renseignements et inscriptions :**

Philippe MENGUY 06 10 42 24 77/ J.Y. SEVIN 06 30 52 07 19

e-mail [runningclubberville.95@sfr.fr](mailto:runningclubberville.95@sfr.fr), Page Facebook « RUNNING CLUB BERVILLE 95 »  
(accessible sur le site internet de la Commune)



# Berville Flash

## Conservatoire de musique, de théâtre et de danse Du Vexin et du Val d'Oise

organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...). A Marines, des cours de danse (modern'jazz) sont dispensés aux enfants de 4 à 17 ans et des cours de théâtre pour les primaires et adolescents .

*Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).*

Une participation financière de trente euros par élève scolarisé au collège ou au lycée peut être versée aux familles sur présentation de la carte de transport scolaire Optile ou Imagin'R accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

## A.S.G LOCATION GESTION

16 Rue des Jorets  
95810 BERVILLE  
09.52.26.93.45  
06.98.82.70.20

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION  
de tous biens immobiliers

FNAIM

## Permanences Info-Energie

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement.

*Permanence à la Maison du Parc à Théméricourt,  
sur RDV, de 14h à 18h  
dernier mardi après-midi du mois  
Tel : 01 34 48 65 96 email : eie@pnr-vexinfrancais.fr*

## Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

**Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30**

**Samedi : 9h-13h 16h -19h**

**Dimanche et les jours fériés : 16h -19h**

## Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

## Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

## Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

## Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

## Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

## Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...).

Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

Isabelle BELLET, 40 Rue de la Garenne à Berville, affiliée à la F.F.R (Fédération Française des Reflexologues) vous propose des séances de réflexologie plantaire chez elle ou à votre domicile.



*C'est une méthode manuelle, naturelle et préventive de maintien de santé qui s'adresse à tous, qui engendre une relaxation profonde et revitalisante, stimule nos capacités d'autorégulation, et permet de retrouver un équilibre sur le plan physique, émotionnel et énergétique.*

Isabelle BELLET - tél : 06.84.84.21.24 , site : [www.ib-reflexologie.fr](http://www.ib-reflexologie.fr)  
mail : [contact@ib-reflexologie.fr](mailto:contact@ib-reflexologie.fr) , <https://www.facebook.com/IB.Reflexologie>

# Berville Flash

## Bienvenue à.....

*Kenza El Ajjouri née le 29 janvier 2015, Margaux Rouhier née le 03 février 2015,  
Victor Dos Santos né le 10 avril 2015, Maévane Mercier née le 28 mai 2015,  
Samuel Germond né le 23 juin 2015, Lina Passard née le 08 juillet 2015,  
et Mia Albertini Grimaldi née le 23 octobre 2015.*

## Souvenir respectueux à ...

*Jean-Michel Canet nous a quittés le 26 mai 2015*

## Félicitations à

*Eloïse Reb et Mehdi Naili,  
Mariés le 30 mai 2015*

## Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

[mairie.de.berville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.berville@wanadoo.fr)

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

**Photocopie en mairie : 0,20 €**

**Horaires d'ouverture**

**Lundi : 10h - 11h 45**

**16h - 18h 30**

**Jeudi : 14h 30 - 17h 30**

**Un samedi matin par mois**

En période de congés,  
des modifications peuvent être apportées,  
consultez les panneaux d'affichage.

## L'équipe municipale

**Le Maire** Martine Baudin

1er Adjoint Messaouda Perthus

2ème Adjoint Patrick Masselin

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Josiane Ancel

Patrick Bru

Alain Fux

Roland Massot

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

**Secrétaires de Mairie**

Isabelle By

Anne Maudouit

## Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) : Horaires

**Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :**

Lundi : 14h-17h Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h Dimanche : 9h-12h

Ouverture jours fériés sauf le 25 décembre et 1er janvier

**Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre**

Lundi : 9h-12h 14h-19h Mercredi : 9h-12h 14h-19h

Vendredi : 14h-19h Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux,  
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

## Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

**Jeudi 03 mars 2016**

**Vendredi 10 juin 2016**

**Vendredi 18 novembre 2016**

Le volume, limité à 1 m<sup>3</sup> par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants **doivent être rentrés.**

**Liste des objets encombrants non collectés :**

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,  
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de  
peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de  
traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs,

grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et  
électroniques doivent impérativement être déposés en  
déchetterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable  
de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

## Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le  
mardi matin.

Les poubelles doivent être sorties le **lundi soir**. Elles  
doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que  
les sacs de détritrus sont éventrés par les animaux errants.

## Tri sélectif

Bac jaune et bleu : mercredi matin tous les 15 jours  
en semaine paire

Bac vert : mercredi matin tous les 15 jours  
en semaine impaire